

DOCUMENTS A JOINDRE EN ANNEXE

Pour l'élaboration du dossier de reconnaissance en tant que
Centre d'Expression et de Créativité

dans le cadre du décret du 30 avril 2009 relatif à l'encadrement et au subventionnement des fédérations de pratiques artistiques en amateur, des fédérations représentatives de centres d'expression et de créativité et des centres d'expression et de créativité

Le dossier de demande de reconnaissance comprend :

- 1^{re} partie : Données administratives
- 2^e partie : Présentation de l'association
- 3^e partie : Rapport d'activités de l'année précédant la demande
- 3^e partie bis : facultative : Objectifs spécifiques
- 4^e partie : Note d'intention (CEC 1 ou 2) ou Plan d'action (CEC 3 ou 4)

Annexes obligatoires:

- A. 1. Attestation/relevé d'identité bancaire actualisée
- A. 2. Statuts de l'ASBL tels que publiés au Moniteur belge
- A. 3. Liste des membres effectifs de l'assemblée générale de l'ASBL
- A. 3.bis Organigramme de l'asbl
- A. 4. Les tarifs en vigueur les plus récents
- A. 5. Un exemplaire d'un (des) outil(s) de communication destiné(s) aux CEC et à leurs membres, s'il s'agit de publications papier, ou noter l'adresse internet, Facebook,...
- A. 6. Les CV des animateurs des ateliers artistiques
- A. 7. Contrats des polices d'assurances relatives aux risques d'incendie, d'accident et en responsabilité civile
- A. 8. Rapport financier : comptes de résultat et bilan financier (ou compte recettes/dépenses et état du patrimoine pour les petites asbl) de l'année précédant celle de l'introduction de la demande ainsi qu'un budget prévisionnel de l'exercice en cours.
- A.9. Traces visuelles ou sonores des projets socio-artistiques

Annexes facultatives

- Rapport d'activités approuvé par l'assemblée générale de l'association
 - Convention de partenariat liée à une décentralisation d'activités en milieu rural
 - Le budget ou le compte recettes/dépenses des (des) projet(s) – CEC de cat.3 ou 4
- Objectifs spécifiques : **non activé**
- Folder et/ou programme des formations (objectif spécifique n°3) et les CV des formateurs principaux
 - Folder reprenant les services d'appui socio-artistique proposés (objectif spécifique n°4)
 - Les CV des artistes en résidence (objectif spécifique n°5) + conventions de résidence